

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 29 janvier 2024

Délibération n° 2024-2118

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Événements culturels métropolitains - Association Woodstower - Attribution d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle en raison des aléas climatiques rencontrés lors de l'édition 2023 du festival

Service : Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

Rapporteur : Monsieur Cédric Van Styvendael

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 12 janvier 2024

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Présents : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. F. Bagnon, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme F. Bouzerda, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, M. G. Corazzol, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. J-L. Da Passano, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier Dromain, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme N. Frier, M. A. Galliano, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subaï, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. B. Badouard (pouvoir à Mme V. Brunel), M. L. Barge (pouvoir à M. J-J. Sellès), M. P. Blache (pouvoir à Mme D. Nachury), M. F. Camus (pouvoir à Mme V. Giromagny), M. P. Charmot (pouvoir à Mme S. Fontanges), Mme F. Delaunay (pouvoir à Mme N. Dehan), Mme L. Fréty (pouvoir à Mme C. Lagarde), M. G. Gascon (pouvoir à Mme D. Corsale), Mme Z. Khelifi (pouvoir à M. P. Athanaze), Mme C. Pouzergue (pouvoir à Mme V. Sarselli).

Conseil du 29 janvier 2024**Délibération n° 2024-2118**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Événements culturels métropolitains - Association Woodstower - Attribution d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle en raison des aléas climatiques rencontrés lors de l'édition 2023 du festival

Service : Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 janvier 2024, exposant ce qui suit :

I - Contexte

Initié en 1998 à La Tour-de-Salvagny, le festival Woodstower, porté par l'association du même nom, s'est relocalisé au Grand Parc Miribel Jonage en 2005 pour répondre à l'augmentation constante de sa fréquentation, passée de 4 000 à plus de 40 000 personnes en 25 ans. Ces dernières années, l'association a également diversifié ses activités avec la création du festival d'hiver Wintower en 2019 et la mise en place du projet d'actions culturelles itinérantes intitulé Woodstour.

Le festival Woodstower, mêlant musiques actuelles, arts de la rue et *stand-up*, s'adresse, notamment, à un public jeune grâce à sa programmation musicale et sa politique tarifaire accessible. Les spectacles et animations gratuites les weekends sur la plage du Fontanil (40 % de la programmation est gratuite) attirent, quant à eux, un public mixte et familial.

Woodstower se caractérise par un fort engagement sur les questions environnementales. Cet engagement en fait un événement référencé parmi les cinq meilleurs éco-festivals de France. Au sein du Grand Parc Miribel Jonage, l'association œuvre dans le respect d'un cahier des charges environnemental qui veille à garantir la préservation du site. Toutes les dimensions de l'événement sont étudiées afin d'en limiter l'impact environnemental et d'en développer les apports sociaux-économiques : suppression de plus de 23 000 bouteilles en plastique par la mise en place d'un système d'eau potable, restauration 100 % bio et circuit-court, tri de 77 % des déchets, revalorisation des mégots, éclairage faible consommation, développement des modes doux, etc. À travers le Woodstour, éco-village en accès libre, sont traitées des questions transversales sur le développement durable avec des ateliers participatifs et conférences sur la précarité énergétique, la santé en ville, l'agriculture urbaine, l'inclusion sociale, etc.

Sur le volet social, le festival favorise l'action sociale et professionnelle avec l'accueil des jeunes en chantiers d'insertion et des bénévoles réfugiés et migrants. Par ailleurs, Woodstower poursuit les aménagements d'accessibilité sur le festival pour les personnes à mobilité réduite : navette Handybus, stand d'accueil dédié avec personnel maîtrisant la langue des signes française, plateforme personne à mobilité réduite devant la grande scène, mise à disposition de gilets vibrants, etc.

II - Objectifs de la Métropole de Lyon

Conformément à la délibération du Conseil n° 2021-0585 du 21 juin 2021 sur la stratégie culturelle métropolitaine 2021-2026, la Métropole soutient des événements culturels métropolitains qui contribuent à un meilleur maillage culturel du territoire.

La vitalité culturelle du territoire métropolitain s'incarne dans une multitude de festivals et événements qui participent à la variété de l'offre culturelle et à l'ouverture à tous les publics. La Métropole accompagne des événements qui, riches de leur diversité, ont la capacité à irriguer l'ensemble du territoire en nouant des partenariats avec de nombreux acteurs culturels, éducatifs et sociaux dans les communes. Dans ce cadre, elle soutient le festival Woodstower, festival de musique et d'arts de la rue installé au cœur du Grand Parc Miribel Jonage.

Ce festival se déroule dans un secteur peu pourvu en événement culturel, au sein d'un parc intercommunal caractérisé par de forts enjeux sociaux et de mixité. À ce titre, il répond à un enjeu de rééquilibrage territorial de l'offre culturelle conformément aux orientations de la stratégie culturelle métropolitaine. De plus, il développe, depuis plusieurs années, une approche environnementale précurseur et ambitieuse, en adéquation avec la démarche éco responsable que la Métropole tend à mettre en œuvre dans le champ culturel. C'est pourquoi ce festival est soutenu par une subvention de fonctionnement depuis 2022.

III - Bilan de l'édition 2023 et proposition d'attribuer un soutien exceptionnel à l'association

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2023-2331 du 22 mai 2023, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au profit de l'association Woodstower dans le cadre de l'édition 2023 de son festival éponyme.

La 24^{ème} édition du festival s'est déroulée du 23 au 27 août 2023.

Comme chaque année, Woodstower a proposé une programmation pluridisciplinaire, alliant diverses esthétiques musicales (rap, musiques électroniques, pop ou encore world music), spectacles d'art de rue et *stand-up*, mais aussi conférences et ateliers autour de l'écologie *via* l'écovillage Woodstown. En journée, des animations et spectacles gratuits ont été programmés sur la plage du Fontanil et sur le site du festival. Au total, ce sont 70 artistes qui se sont produits sur les six scènes du festival.

Par ailleurs, en parallèle du festival, des ateliers de médiation ont été menés dans différentes communes de la Métropole (Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Meyzieu, etc.) dans le cadre du projet Woodstour.

Malheureusement, malgré une édition 2023 qui s'annonçait prometteuse, l'association a dû faire face à des conditions météorologiques extrêmes qui ont mis à mal sa tenue.

Le rythme de vente des billets était particulièrement encourageant jusqu'à la fin juillet (+ 50 % par rapport à 2022) mais la forte canicule annoncée sur la période du festival a entraîné un effondrement des ventes les 10 derniers jours.

Par ailleurs, au cours du festival, l'association a dû faire face à une série d'obstacles inédits et prendre des mesures jour après jour : canicule avec un classement en alerte vigilance rouge, décalage de l'ouverture des portes d'une heure les mercredi et jeudi, fermeture temporaire des portes liées aux mesures prises par la Préfecture, blocage des transports en commun TCL par la Préfecture pendant 1h30 le vendredi, orage et pluies diluviennes le samedi, annulations d'artistes.

Au total, le festival a rassemblé 35 000 spectateurs (programmation gratuite et payante) avec 28 000 billets vendus alors que le seuil de rentabilité était fixé à 33 000 (chiffres réalisés en 2022).

La réalisation du budget de l'édition 2023 est la suivante, rapportée au budget prévisionnel présenté par l'association à l'appui de ses demandes de subvention auprès des différents financeurs :

| Dépenses (en €) | | | Recettes (en €) | | |
|---|----------------------|------------------|---|----------------------|------------------|
| | Prévisionnel 2023 | Réalisé 2023 | | Prévisionnel 2023 | Réalisé 2023 |
| artistique | 696 400 | 671 382 | recettes propres (billetterie, bar, ventes annexes) | 1 706 916 | 1 272 015 |
| technique | 453 300 | 457 670 | subventions | 232 253 | 289 480 |
| production | 194 400 | 199 684 | <i>Grand Parc Miribel Jonage</i> | 80 000 | 80 000 |
| communication | 65 000 | 69 800 | <i>Métropole</i> | 55 000 | 55 000 |
| personnel | 396 600 | 375 549 | <i>subvention exceptionnelle sollicitée - Métropole</i> | - | 100 000 |
| administration (assurances, redevances, fournitures, etc.) | 277 722 | 256 433 | <i>Direction régionale des affaires culturelles</i> | 10 000 | 15 000 |
| | | | <i>Ville de Lyon</i> | 6 600 | 6 600 |
| | | | <i>Région Auvergne-Rhône-Alpes</i> | 40 000 | 0 |
| | | | <i>Communauté de communes de Miribel et du Plateau</i> | 3 000 | 10 000 |
| | | | <i>aides spécifiques</i> | 37 653 | 22 880 |
| | | | sponsoring, mécénat | 47 000 | 73 000 |
| | | | sociétés civiles | 95 753 | 109 227 |
| | | | prestations de services | 1 500 | 3 500 |
| | | | autres recettes de fonctionnement | - | 8 481 |
| | | | refacturation diverses | - | 14 480 |
| Total | 2 083 422 | 2 030 518 | Total | 2 083 422 | 1 770 183 |

À l'issue de l'événement, l'association enregistre, de fait, un déficit qui menace l'avenir du festival.

Woodstower est un événement historique marquant dans le paysage culturel métropolitain. Il est indéniablement inscrit dans l'écosystème des festivals de musique du territoire et figure parmi l'un des rendez-vous culturels incontournables pour beaucoup de Grand Lyonnais.

Il s'agit du seul festival de musiques actuelles de plein air indépendant, centré sur les musiques rap et électroniques, qui touche un public jeune dans sa très grande majorité (85 % des spectateurs sont compris entre 18 et 35 ans).

Sa disparition serait regrettable pour la vie culturelle métropolitaine.

C'est la raison pour laquelle la Métropole souhaite apporter une aide exceptionnelle à l'association Woodstower pour tenir compte des dépenses réalisées et des moindres recettes enregistrées en lien avec les aléas climatiques auxquels l'association a été confrontée lors de l'édition 2023 du festival.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Woodstower ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Woodstower, en raison des aléas climatiques et de leurs conséquences rencontrés lors de l'édition 2023 du festival Woodstower,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Woodstower, telle que jointe au dossier, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 100 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 65 - opération n° 0P33O5252.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 30 janvier 2024

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240129-315892-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 janvier 2024 Date de réception préfecture : 30 janvier 2024 |
|---|